

Conseil du Marché Financier

Financial Market Council

Bulletin Officiel

N°6799 Lundi 13 février 2023 www.cmf.tn 28^{ème} année ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF AGREMENT POUR LA DESIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UN INTERMEDIAIRE EN BOURSE AGREMENT POUR LA DESIGNATION D'UN DIRECTEUR GENERAL D'UN INTERMEDIAIRE EN BOURSE 2 AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM: FCP SMART CASH 3 AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM: FCP JASMINS 2033 AGREMENT DE CHANGEMENT DE DENOMINATION D'OPCVM: FCP VALEURS SERENITE 2027 AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU PAPIER CARTON -SOTIPAPIER-6 **AVIS DES SOCIETES EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE EMPRUNT OBLIGATAIRE -ATL 2023-1-**11 VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 17

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU (13/02/2023)

ANNEXE II

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2022

- UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV
- UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

بلاغ هيئة السوق المالية

تعلم هيئة السوق المالية كافة المتدخلين في السوق أنّ مجلسها المجتمع بتاريخ 7 فيفري 2023 قد قرر الموافقة على تعيين السيّدة سهام فرياني عضوة بمجلس إدارة شركة الوساطة بالبورصة "التجاري للوساطة"

2023 - AC - 006

بلاغ هيئة السوق المالية

تعلم هيئة السوق المالية كافة المتدخلين في السوق أنّ مجلسها المجتمع بتاريخ 7 فيفري 2023 قد قرر الموافقة على تعيين السيّدة منى المكسي حرم بالراشد مديرة عامة لشركة الوساطة بالبورصة "المؤسّسة العامة للاستثمار".

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

FCP SMART CASH

Adresse: 5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 07 février 2023, d'agréer le fonds commun de placement « FCP SMART CASH », promu par la société de gestion SMART ASSET MANAGEMENT et AMEN BANK, ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie : Obligataire

Type : OPCVM de distribution

Montant initial : 100 000 dinars divisés en 1 000 parts de 100

dinars chacune

Référence de l'agrément : Agrément n° 04-2023 du 07 février 2023

Durée de vie : 99 ans

Gestionnaire : SMART ASSET MANAGEMENT

Dépositaire : AMEN BANK

Gestionnaire administratif et comptable : SMART ASSET MANAGEMENT Distributeur : SMART ASSET MANAGEMENT

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

FCP JASMINS 2033

Adresse : Rue du Lac Léman -Centre Nawrez- Bloc B Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 07 février 2023, d'agréer le fonds commun de placement « **FCP JASMINS 2033** », promu par MAXULA BOURSE et ARAB TUNISIAN BANK, ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie : mixte

Type : OPCVM de distribution

Montant initial : 100 000 dinars divisés en 10 parts de 10 000 dinars

chacune

Référence de l'agrément : Agrément n° 02-2023 du 07 février 2023

Durée de vie : 10 ans

Gestionnaire : MAXULA BOURSE
Dépositaire : ARAB TUNISIAN BANK
Gestionnaire administratif et comptable : MAXULA BOURSE

Distributeur : MAXULA BOURSE

AGREMENT DE CHANGEMENT DE DENOMINATION D'OPCVM

FCP VALEURS SERENITE 2027

Fonds Commun de Placement de catégorie mixte Agrément du CMF n°19-2022 du 28 juin 2022 **Adresse :** Immeuble Integra - Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène

Le Collège du Conseil du Marché Financier, a décidé en date du 07 février 2023 d'agréer le changement de la dénomination de «FCP VALEURS SERENITE 2027» en «FCP VALEURS SERENITE 2028».

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT -OPA-

Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat obligatoire sur les actions de la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Papier Carton -SOTIPAPIER-initiée par les sociétés agissant de concert « SANGO ELLIS S.A » et « S&S ELLIS HOLDING »

Par décision **n° 14 du 10 février 2023**, le Conseil du Marché Financier a fixé les conditions de l'Offre Publique d'Achat obligatoire à laquelle a été soumise les sociétés agissant de concert «Sango Ellis S.A» et «S&S Ellis Holding», visant le reste des actions composant le capital de la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Papier Carton -SOTIPAPIER-.

Le présent avis est établi sous la responsabilité des sociétés initiatrices de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

I- Identité des initiatrices :

La société «SANGO ELLIS S.A»1-, société anonyme de droit tunisien, immatriculée au Registre National des Entreprises sous le numéro 1803396J, et dont le capital de 1 000 000 dinars est détenu directement à raison de 99,94% par la société «S&S ELLIS HOLDING»,

agissant de concert avec :

la société «S&S ELLIS HOLDING», société de droit mauricien immatriculée au registre des sociétés mauricien sous le numéro 182322, sont les initiatrices de l'OPA obligatoire.

II- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :

MAC SA en sa qualité d'intermédiaire en Bourse, sis au Green Center, Bloc C, 2^{ème} étage Rue de Lac Constance -1053- Les Berges du Lac, est l'établissement présentateur du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

III- Nombre de titres détenus par les initiatrices de l'offre :

- -La société « SANGO ELLIS S.A » détient 9 532 156 actions représentant 33,82% du capital de la société SOTIPAPIER.
- -La société «S&S ELLIS HOLDING» détient 4 995 237 actions représentant 17,72% du capital de la société SOTIPAPIER.

Soit, au total 14 527 393 actions représentant de concert 51,54% du capital de la société SOTIPAPIER.

IV- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette OPA obligatoire, les sociétés agissant de concert «SANGO ELLIS S.A» et «S&S ELLIS HOLDING» visent l'acquisition, par la société «SANGO ELLIS S.A» du reste des actions composant le capital de la société SOTIPAPIER qu'elles ne détiennent pas, soit 6 896 251 actions représentant 24,47% du capital de la société. La société «SANGO ELLIS S.A» s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

Il convient de noter que les actionnaires «Value Consulting» et «Swicorp Conseil et Investissement» détenant respectivement 5 433 546 actions (soit 19,28% des droits de vote de la société) et 1 326 901 actions (soit 4,71% des droits de vote de la société), ont manifesté, individuellement, par écrit, leurs décisions de ne pas céder leurs actions dans le cadre de l'offre en question.

V- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à 6,340 dinars l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

Ce prix a été obtenu en application des dispositions de l'article 163 bis du RGB soit le prix le plus élevé entre:

- La moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions pendant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire;
- Le prix le plus élevé payé pour les mêmes titres par la personne soumise à l'obligation de procéder à une offre publique obligatoire, ou par des personnes agissant de concert avec elle, durant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire;
- Le prix des titres conférant le contrôle et qui sont à l'origine de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire.

VI- But de l'offre :

La présente offre publique d'achat est initiée par les sociétés agissant de concert « SANGO ELLIS S.A » et « S&S ELLIS HOLDING » et ce, en réponse à la décision du Conseil du Marché Financier n°01 du 19/01/2023 :

-autorisant les sociétés agissant de concert «SANGO ELLIS S.A» et «S&S ELLIS HOLDING» à acquérir un bloc de titres leur conférant une part de droits de vote dépassant le seuil de 40% dans le capital de la société SOTIPAPIER.

L'opération en question a été réalisée en date du 20/01/2023 et a porté sur l'acquisition par la société «SANGO ELLIS S.A» de 9 532 156 actions SOTIPAPIER et par la société «S&S ELLIS HOLDING» de 4 995 237 actions SOTIPAPIER, soit un total de **14 527 393** actions SOTIPAPIER représentant de concert **51,54%** du capital de ladite société,

-soumettant les sociétés agissant de concert «SANGO ELLIS S.A» et «S&S ELLIS HOLDING» à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Papier Carton -SOTIPAPIER- qu'elles ne détiennent pas.

VII- Intentions des initiatrices pour les douze mois à venir :

Maintien et développement de l'activité de la société et de la main d'œuvre.

1- Politique commerciale :

Les initiatrices projettent de renforcer la création de valeur au sein de la société SOTIPAPIER et de consolider son positionnement en tant que leader du secteur du papier et du carton d'emballage.

2- Politique industrielle :

Les initiatrices envisagent de faire de la société SOTIPAPIER un projet phare et le pivot d'une plateforme panafricaine de l'industrie du papier et carton d'emballage, fondée sur les partenariats stratégiques à mettre en place et sur les synergies à développer à l'échelle africaine, y compris à travers des intégrations dans les chaînes de valeurs du secteur entre opérateurs africains.

3- Politique organisationnelle et gestion des ressources humaines :

L'intention des initiatrices est de maintenir les structures organisationnelles et opérationnelles de la société SOTIPAPIER telles qu'elles se présentent actuellement, y compris l'équipe de direction qui sera maintenue dans ses fonctions. Outre les administrateurs cooptés lors du conseil d'administration du 18/01/2023 (Mrs Charles Joseph MWEBEIHA et Jonathan Mpanga SENGENDO) en remplacement des administrateurs démissionnaires (Mr Edouard PONTET, les sociétés HAN TN, VALUE CONSULTING et BIAT Capital Risque), les sociétés SANGO ELLIS et S&S ELLIS HOLDING prévoient la nomination d'autres administrateurs dès l'achèvement du processus de l'OPA.

4- Cotation en Bourse:

L'Offre Publique d'Achat Obligatoire, initiée par la société « SANGO ELLIS » agissant de concert avec la société « S&S ELLIS HOLDING » ne pourrait en aucun cas leur permettre d'atteindre une proportion de 95% ou plus du capital et des droits de vote de la société SOTIPAPIER, et ce, suite aux engagements pris par les deux actionnaires «VALUE CONSULTING» et «SWICORP CONSEIL ET INVESTISSEMENT» détenant respectivement une part de 19,28% et 4,71%, de ne pas vendre leurs actions dans le cadre de cette opération.

Ainsi, la société « SOTIPAPIER » demeurera cotée sur le marché principal de la cote de la Bourse de Tunis et son retrait n'est pas envisageable suite à cette opération.

VIII- Accords entre les initiatrices de l'offre et la société visée :

Aucun accord n'a été établi entre les deux parties.

IX- Accords entre les initiatrices de l'offre et des tiers :

Néant.

X- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA obligatoire est valable pour une période de 15 jours de bourse allant du 15 février 2023 au 07 mars 2023 inclus.

XI- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :

1- Transmission des ordres :

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leur intermédiaire agréé administrateur jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le **07 mars 2023**. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture de l'offre.

2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

3- Déclaration des résultats :

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

4- Modalités de règlement-livraison :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

5- Suspension et reprise de cotation :

La cotation en bourse des actions SOTIPAPIER sera suspendue durant les séances de bourse du 13 février 2023 et du 14 février 2023, et reprendra à partir du 15 février 2023.

XII- Renseignements relatifs à la société visée :

1- Renseignements généraux :

- Dénomination de la société : Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Papier Carton -SOTIPAPIER-

-Siège social: 13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint-Gobain –2014– Mégrine Riadh, Ben Arous, Tunisie

- Téléphone: 71 434 957 Fax: 71 429 256

-Forme juridique : Société anonyme de droit tunisien.

- Date de constitution : 1981

- **Durée**: 99 ans à compter du jour de sa constitution

- Nationalité : Tunisienne

- Objet social (article 2 des statuts) :

La société a pour objet : La création, l'exploitation et la gestion d'une unité de fabrication de papier et de papier cartonné pour l'emballage ainsi que toutes opérations mobilières, immobilières, financières, commerciales, industrielles se rattachant directement ou indirectement à l'objet social susceptible à son développement.

- Identifiant unique : 0013751D

- Exercice social : du 1^{er}janvier au 31 décembre de chaque année.

2-Administration, direction et contrôle:

Conseil d'Administration:

Membres	Qualité	Représenté par	Mandat
M. Mohamed BEN RHOUMA	Président	Lui-même	2020-2022
M. Charles Joseph MWEBEIHA*	Membre	Lui-même	Reliquat 2020-2022
M. Jonathan Mpanga SENGENDO*	Membre	Lui-même	Reliquat 2020-2022
M. Nabil TRIKI	Membre	Lui-même	2020-2022
M. Yann BLANC	Membre	Lui-même	2020-2022
Public	Membre	M. Mohamed Karim SIALA	2020-2022

^{*}Nommés par cooptation par décision du conseil d'administration du 18/01/23, pour la durée restant à courir du mandat des administrateurs démissionnaires : Mr Edouard Pontet, la société HAN TN, la société Value Consulting et la société BIAT Capital Risque et ce, jusqu'à la ratification par la prochaine assemblée ordinaire.

Direction:

M. Philippe LACOSTE : Directeur Général de la société SOTIPAPIER (Conseil d'Administration du 30/05/2014).

Contrôle:

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
Tunis Audit & Conseil représenté par Monsieur Wassim CAKROUN, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.	Immeuble Promed Building 5 ^{ème} étage.	2022-2024
Société MTBF représentée par Monsieur Mohamed Lasaad BORJI, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.	Passage du Lac Van. Les Berges du Lac	2021-2023

3- Renseignements concernant le capital :

- Capital social : 30 720 659,190 dinars

-Valeur Nominale : 1,090 dinars

- Nombre total des droits de vote : 28 184 091 droits de vote

- Nombre total des titres : 28 184 091 actions

- Structure du capital de la société SOTIPAPIER après l'acquisition du bloc de contrôle en date du 20/01/2023 par la société « SANGO ELLIS S.A » agissant, de concert, avec la société « S&S ELLIS HOLDING » :

Actionnaire	Nombre d'actions	Montant en dinars	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
SANGO ELLIS S.A	9 532 156	10 390 050,040	33,82%	9 532 156	33,82%
S&S ELLIS HOLDING	4 995 237	5 444 808,330	17,72%	4 995 237	17,72%
Autres actionnaires	13 656 698	14 885 800,820	48,46%	13 656 698	48,46%
Total	28 184 091	30 720 659,190	100%	28 184 091	100,00%

4- Situation financière de la société:

4-1 Etats financiers individuels de la société SOTIPAPIER arrêtés au 31 décembre 2021 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6605 du lundi 16/05/2022.

4-2 Etats financiers consolidés du Groupe SOTIPAPIER arrêtés au 31 décembre 2021 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6605 du lundi 16/05/2022.

4-3 Etats financiers intermédiaires de la société SOTIPAPIER arrêtés au 30 juin 2022 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6684 du lundi 05/09/2022.

4-4 Indicateurs d'activité trimestriels de la société SOTIPAPIER arrêtés au 31/12/2022 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6785 du mardi 24/01/2023.

2023 - AC - 005

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF: Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2022 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2023.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «ATL 2023-1»

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société Arab Tunisian Lease réunie le **07/04/2022** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150 millions de dinars et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le 12/11/2022 a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 40 millions de dinars susceptible d'être porté à 60 millions de dinars et a également délégué le pouvoir au Directeur Général pour en fixer les conditions et les modalités.

A cet effet, la Direction Générale a décidé, en date du **16 janvier 2023**, d'émettre un emprunt obligataire de 40 millions de dinars susceptible d'être porté à 60 millions dinars selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
Catégorie A	5 ans	10,5%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
Catégorie B	7 ans dont 2 ans de grâce	10,7%	Constant par 1/5 à partir de la 3ème année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

L'emprunt obligataire « ATL 2023-1 » est d'un montant de **40 millions de dinars** susceptible d'être porté à **60 millions de dinars** divisé en 400 000 obligations susceptibles d'être portées à 600 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL 2023-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 02/02/2023 et clôturées, sans préavis, au plus tard le 24/02/2023. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dés que le montant maximum de l'émission (60 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 600 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 40 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **24/02/2023**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 40 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 24/02/2023, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 7/03/2023 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **02/02/2023** auprès de l'Arab Financial Consultants (AFC), intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les Berges du Lac – 1053 Tunis et de la BNA Capitaux— intermédiaire en bourse, sis Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 Tunis.

But de l'émission

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement financier est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'ATL a prévu pour l'année 2023 des mises en force qui s'élèvent à 299,2 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 104,3 millions de dinars par des emprunts obligataires, 44,7 millions de dinars par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cash-flow de la société.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- Dénomination de l'emprunt : « ATL 2023-1 »
- Nature des titres : Titres de créance.
- Forme des obligations : Les obligations seront nominatives.
- Catégorie des titres : Ordinaire.
- La législation sous laquelle les titres sont créés: Code des sociétés commerciales, livre 4, titre1, sous-titre 5, chapitre 3: des obligations.

Modalité et délais de délivrance des titres: Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agrée mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse) mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisi et la quantité y afférente.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 24/02/2023 seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions, soit le 24/02/2023, et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt « ATL 2023-1 » seront offertes à des taux d'intérêt différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Catégorie A d'une durée de 5 ans

■ Taux fixe : Taux annuel brut de 10,5% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce

■ Taux fixe: Taux annuel brut de 10,7% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, le type de taux à adopter.

Intérêts

Les intérêts seront payés à terme échu le **24 février** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **24/02/2028** pour la catégorie A et le **24/02/2030** pour la catégorie B.

Amortissement-remboursement:

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le 24/02/2028 pour la catégorie A et le 24/02/2030 pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation.

Paiement:

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **24 février** de chaque année.

Le premier remboursement des intérêts aura lieu le 24/02/2024 pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le 24/02/2024 pour la catégorie A et le 24/02/2026 pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Ce taux est de 10,5% pour la catégorie A et de 10,7% pour la catégorie B.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations de la Catégorie A du présent emprunt sont émises pour une durée de 5 ans.

Les obligations de la Catégorie B du présent emprunt sont émises pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal.

C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations de la catégorie A et de **5 ans** pour les obligations de la catégorie B.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'années) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les obligations de la Catégorie A du présent emprunt est de 2,646 années.

La duration pour les obligations de la Catégorie B du présent emprunt est de 4,058 années.

Garantie:

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

Le 18 octobre 2022, Fitch Ratings a confirmé la notation de la société Arab Tunisian Lease (ATL):

- Note nationale à long terme : BBB + (tun) ; Perspective : Stable
- Note nationale court terme : F2 (tun)

Ci-après le lien de ladite notation : https://www.fitchratings.com/entity/arab-tunisian-lease-80361151#ratings

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 17/01/2023 une notation provisoire à long terme « BBB+(EXP)(tun) » à l'emprunt obligataire « ATL 2023-1 » objet de la présente note émission.

Selon l'agence de Notation Fitch Ratings, la note «BBB+ (tun)» indique une qualité de créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que les créances notées dans les catégories supérieures.

Une notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la présente note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en Bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication.

Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire « ATL 2023-1 » est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues, aux guichets de l'Arab

Financial Consultants, AFC intermédiaires en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et la BNA Capitaux, intermédiaires en bourse, sis Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires. L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finances 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1 janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligation détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « ATL 2023-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la société ATL s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « AFC » de demander l'admission des obligations souscrites à l'emprunt « ATL 2023-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing:

L'Arab Tunisian Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «ATL 2023-1», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération relative à l'émission et l'admission de l'emprunt obligataire « ATL 2023-1 » visée par le CMF en date du 18 janvier 2023 sous le n°23/1091, du document de référence « ATL 2022 » enregistré auprès du CMF en date du 29 août 2022 sous le n°22-006, de son actualisation enregistrée en date du 18 janvier 2023 sous le n°22-006/A001 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 4ème trimestre 2022 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/01/2023.

La présente note d'opération et l'actualisation du document de référence « ATL 2022 » sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 Mahragène, de l'AFC intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 Tunis-, de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 Tunis-, sur le site Internet du CMF www.cmf.tn et de l'ATL : www.atl.com.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2022 seront publiés au Bulletin du CMF au plus tard le 20/01/2023.

2023 - AS - 0054

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière V
		DE CAPITALISATION			
	1	TAIRES DE CAPITALISATION			
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	109,78	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	110
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	151,56	 	152
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	126,02	1	120
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	136,51		13
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	131,66	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	13
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	132,510	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	13.
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	126,31		12
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST BH INVEST	01/10/92	50,813	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	5
9 SICAV BH CAPITALISATION 10 POSTE OBLIGATAIRESICAV TANIT		22/09/94	36,81	 	3
	BH INVEST	06/07/09	125,43		12
1 BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	110,500	5 111,243	11
A PCD CALLAMENT CAD	AFC AFC	E CAPITALISATION - VL QUOTII 02/01/07		10 (10	1
2 FCP SALAMEIT CAP			19,470		
13 MCP SAFE FUND 14 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	MENA CAPITAL PARTNERS CGF	30/12/14	134,44'		13: Susp
5 FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	25/02/08 15/11/17	Suspendi 131,86		Susp 13
6 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,720		13
7 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	186,79		18
8 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,620		1
9 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	106,100		10
0 ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	108,94		10
21 FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	15,23	7 15,347	1
•	FCP OBLIGATAIRES DE	CAPITALISATION - VL HEBDON	ADAIRE		
22 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,06	5 2,076	
	SICAV MIX	TES DE CAPITALISATION		-	
23 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	68,47	2 68,799	6
24 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	145,55	6 143,906	14
25 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,32	8 106,839	10
26 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	117,53	7 118,279	11
	FCP MIXTES DE CA	PITALISATION - VL QUOTIDIE!	INE		
7 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	150,659	9 150,711	15
8 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	568,72	569,465	56
PS FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	148,05	8 145,161	14
FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	191,998	8 188,998	18
51 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	102,47	4 101,458	10
32 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	138,98	8 137,800	13
MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	168,81	171,096	17
MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	154,58	2 156,386	15
55 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,79	7 23,551	2
STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	98,08	98,395	9
FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,012	1,016	
8 FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	0,999	9 1,007	
	FCP MIXTES DE CAP	ITALISATION - VL HEBDOMAD	AIRE		
59 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 390,27	9 2 405,014	2 40
FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	149,96	4 150,711	14
FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	234,50	9 237,607	23
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,04	3,076	
3 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,74	2,770	
4 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	61,05	8 58,072	5
5 FCP HAYEIT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,37	7 1,383	
6 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,24		
7 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,23		
8 MAC HORIZON 2022 FCP *	MACSA	09/11/15	En liquidation		En liquid
9 AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08	En liquidation	 	En liquid
60 FCP MOUASSASSETT *	AFC	17/04/17	En liquidation	 	En liquid
51 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS 52 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	MAC SA TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	19/05/17 06/11/17	14,34		1
3 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
S FCI ILDUURSA CIA		TIONS DE CAPITALISATION	13,909	9 13,609	1
A LIDOL UNIVERS ACTIONS SIGAN	1		00.0=	01.041	
4 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00 CAPITALISATION - VL HEBDO	90,070	91,061	9
	FCP ACTIONS DE	CAPITALISATION - VL HEBDO!	IADAIRE		

	OPCVM	M DE DISTRIBU	TION			-	
				er dividende			
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Date de paiement	Montant	VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL
	SIG	<u> </u> CAV OBLIGATAIRES					
56 SANADEIT SICAV	AFC	01/11/00	17/05/22	3,958	110,511	111,143	111,18
57 AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/22	4,491	101,870	102,461	102,50
58 AMEN TRESOR SICAV 59 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	AMEN INVEST ATTIJARI GESTION	10/05/06 01/11/00	25/05/22 30/05/22	5,419 5,257	108,391 105,715	109,138 106,424	109,19
60 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	25/05/22	6,412	103,713	108,372	108,431
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	31/05/22	5,144	110,919	111,667	111,72
62 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	18/05/22	5,370	107,140	107,906	107,959
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VA LEURS A SSET MANAGEMENT CGF	03/02/97	23/05/22	4,923	104,280	105,061	105,115
64 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV ** 65 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	12/11/01 17/12/01	31/05/22 05/05/22	2,817 5,367	En liquidation 107,969	En liquidation 108,738	En liquidation 108,78
66 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINA NCE	07/10/98	16/05/22	6,013	109,845	110,657	110,71
67 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MACSA	20/05/02	31/05/22	3,823	107,317	108,044	108,09
68 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	17/05/22	3,891	105,655	106,279	106,32
69 SICAV RENDEMENT 70 SICAV BH OBLIGATAIRE	SBT BH INVEST	02/11/92	31/03/22	4,879	106,115	106,799	106,84
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	10/11/97 05/06/08	23/05/22 23/05/22	5,198 3,010	104,732 107,499	105,471 107,870	105,52
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/22	5,335	105,178	105,877	105,92
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	26/05/22	4,534	103,440	103,993	104,02
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	23/05/22	4,117	108,359	108,978	109,02
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/22	4,003	104,015	104,708	104,75
76 FCP AXIS AAA	FCP OBLIG BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	12/05/22	4,181	113,025	113,763	113,82
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	5,434	106,705	107,413	107,46
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	4,617	110,477	111,188	111,23
		TAIRE - VL HEBDO					
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18 SICAV MIXTES	27/05/22	6,471	111,360	111,850	112,02
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	17/05/22	1,092	65,764	64,164	64,02
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	18/05/22	1,858	106,071	107,047	106,66
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/05/22	0,711	17,988	18,117	18,12
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/22	14,327	310,841	313,963	313,07
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV 85 SICAV L'INVESTISSEUR	SMART ASSET MANAGEMENT STB FINANCE	01/03/06 30/03/94	23/05/22 24/05/22	50,748 1,668	2 234,206 70,956	2 259,449 71,555	2 257,94
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	19/05/22	1,564	56,220	56,458	56,470
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	109,070	109,318	109,33
		XTES - VL QUOTIDII					
88 FCP IRADEIT 50	AFC AFC	04/11/12		0,258	11,752	11,511	11,51
89 FCP IRADETT CEA 90 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	02/01/07 30/06/09	17/05/22 30/05/22	1,037 0,431	15,272 16,885	15,322 16,997	15,26
91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	30/05/22	0,482	14,732	14,897	14,83
92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS **	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	En liquidation	En liquidation	En liquidation
93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/22	2,461	105,511	105,929	106,13
94 FCP AL IMTIEZ 95 FCP AFEK CEA	TSI TSI	01/07/11	30/05/22	0,299	88,841	87,040	87,15
95 FCP AFEK CEA 96 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	01/07/11 02/01/12	30/05/18 31/05/22	0,599 3,472	92,986 104,071	91,071 104,003	90,97
97 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	19/04/22	1,722	97,107	98,128	97,60
98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,448	10,658	10,62
99 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17		3,856	103,176	103,666	103,45
100 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT FCP MIX:	15/01/07 TES - VL HEBDOMA		4,534	155,152	149,748	149,21
101 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11		2,183	96,655	95,427	96,61
102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10		2,961	122,668	123,499	122,782
103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10		0,963	133,501	135,972	134,94
104 MAC CROISSANCE FCP	MACSA	15/11/05		1,253	193,326	193,314	193,07
105 MAC EQUILIBRE FCP 106 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA MAC SA	15/11/05 15/11/05		2,831 3,696	180,147	180,371 174,889	180,29
100 MAC EPARGNANT FCF 107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA MAC SA	20/07/09		0,190	175,611 23,571	23,399	174,61 23,41
108 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10		-	148,895	149,242	149,65
109 MAC HORIZON 2032 FCP	MACSA	16/01/23	-	-	-	9 996,577	10 010,99
110 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10		0,583	154,472	156,712	155,97
111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND * 112 FCP AMEN SELECTION	CGF AMEN INVEST	29/07/16 04/07/17		99,012 2,809	En liquidation 94,019	En liquidation 96,337	En liquidation 96,44
113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18		104,782	4 779,110	4 780,759	4 753,29
114 FCP CEA BANQUE DE TUNIS IE	SBT	11/02/19	08/04/22	0,321	10,459	10,456	10,39
115 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	27/10/08		6,655	172,906	174,388	173,82
116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE 117 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	16/05/16 29/04/22	23/05/22	322,056	11 156,623 10 073,844	11 121,789 10 282,176	11 128,77 10 249,07
5- 5 5 5 (A. 11-5-)		TIONS - VL QUOTIDI	ENNE	_	10 073,044	10 202,170	10 242,07
118 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15		2,882	124,612	124,815	124,79
tte hon extran		IONS - VL HEBDOMA					
119 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	-	984,234	982,31

^{*} OPCVM en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie ** OPCVM en liquidation anticipée

BULLETIN OFFICIEL DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER Immeuble CMF – Centre Urbain Nord

Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003 Tél : (216) 71 947 062 Fax: (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant du Lundi au Vendredi sauf jours fériés www.cmf.tn

email: cmf@cmf.tn Le Président du CMF M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la société «CEREALIS S.A», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE *

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE (Marché Principal)

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghrebia S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghrebia Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	lmmeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	
34 Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis 16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	78 564 155
36. One Tech Holding	Chargula 2 – 2000 Ariana.	70 102 400
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
40.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
41.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
42. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
43.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
44. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
45. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
46. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi — Centre Urbain Nord — 1082-	71 189 200
47. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
48. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. OSSISTE HITTIODHICIO TUTINOS CECUTACITINO OTTO	Stage, sarota ii i 1002 iunio	10120120
49. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
50. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
51. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
52.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
53. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
54.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
55.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
56. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
57. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
58. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
59.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
60. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
		70 007 000
61. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
62. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
63.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416

66. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
68. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
69. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
70. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
71. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
72.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
73. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
78. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
79. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
80. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
4 4 4 4 4 4 5 6 4	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La	74 770 555
1.Adwya SA	Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybienne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19.Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

22Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
34. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002	
35. North Africa International Bank -NAIB - 36. Palm Beach Palace Jerba	Tunis Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	71 950 800 75 653 621
37. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I2035 CHARGUIA-	71 797 433
38. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
39.Safety Distribution 40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
41. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries "SOBOCO"	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2ème étage Sidi Daoud La Marsa	10 031 332
42. Société Agro Technologies « AGROTECH » 43. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
44. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
45. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
46.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
« Li Kalailia »	03, Avertue Bii Challoui -0000 Nabeui-	12 203 330
47. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis- Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200	71 237 186
48. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK" 49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest	KASSERINE- Avenue Taîb M'hiri –Batiment Société de la Foire	77 478 680
" SODINO SICAR"	de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
51. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine "SEPCM" 52. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
02. Societe de i abilication de iviatenei Medicai « SOFAMINI »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
53.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
54. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis- Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49	72 675 998
55. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	-3000 SFAX- Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000	73 221 910
56.Société Hôtelière KURIAT Palace	Skanés Monastir	73 521 200
57.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
58.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245

		1
59.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
60.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
61.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
62.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
63.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
64.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
65.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
66.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
67.Société de Mise en Valeur des lles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
68. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
69.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
70. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
71. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
72.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS"	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
73.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{èr} étage app n°13-3013 Sfax	74 624 424
76.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
77.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
78.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
83.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
84.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
85.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
86.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
90 Cociété Tunicionno de Illadustria Laitièra IICTU II. Fur l'invidution	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana	74 004 470
89. Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Center -2080 ARIANA- Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP	71 231 172
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » 91. Société Tunisienne du Sucre "STS"	23-24 7050 Menzel Bourguiba Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	72 473 222 78 454 768
92. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette		
·	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
93.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
94.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

96.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
97. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
100.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, Zl Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Туре	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
11	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

		T	Г	Г	
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis Green Center- Bloc C 2ème étage, rue
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis Résidence Ines - Boulevard de la Terre
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	- Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	<u>CAPITALIS</u> ATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
					Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66-
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE FCP MAGHREBIA SELECT	OBLIGATAIRE		UNION FINANCIERE -UFI-	1080 Tunis cedex Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66-
49	ACTIONS FCP MAXULA CROISSANCE	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	1080 Tunis cedex Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges
50	DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE ARAB FINANCIAL	du Lac- 1053 Tunis Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les
51	FCP MOUASSASSETT (3) FCP OBLIGATAIRE CAPITAL	MIXTE	CAPITALISATION		Berges du Lac -1053 Tunis 34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-
52		OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	1080 Tunis Complexe Le Banquier- Avenue Tahar
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS (1)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis

55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	,	OBLIGATAIRE		BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP			ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
					Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA FINANCE ET INVESTISSEMENT IN	1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis.
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBI IGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	,	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
					Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	1053 Tunis Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-
79	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA SMART ASSET	1053 Tunis 5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis
80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MANAGEMENT	Belvédère Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

				MENA CAPITAL	Le Grand Boulevard du Lac- Les
83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	PARTNERS-MCP- MENA CAPITAL	Berges du Lac- 1053 Tunis Le Grand Boulevard du Lac- Les
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	PARTNERS-MCP-	Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
91	_	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
92		OBLIGATAIRE			Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
					Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème
93	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis. Complexe Le Banquier- Avenue Tahar
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
					34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
99	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102		MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106		OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107		MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
	,			SMART ASSET	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis
108	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	MANAGEMENT COMPAGNIE GESTION ET	Belvédère 17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-
109	(3)	MIXTE	DISTRIBUTION	FINANCE -CGF- UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH	Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	AFRICA- UGFS NA TUNISIE VALEURS ASSET	Tunis Immeuble Integra - Centre Urbain Nord
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MANAGEMENT	- 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

		1	ı	ı	ı
				UNITED GULF FINANCIAL	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème
				SERVICES – NORTH	étage- Les Berges du Lac- 1053
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AFRICA- UGFS NA	Tunis
				UNITED GULF FINANCIAL	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème
				SERVICES – NORTH	étage- Les Berges du Lac- 1053
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	AFRICA- UGFS NA	Tunis
	UNION FINANCIERE ALYSSA				74, Avenue Habib Bourguiba-1000
117		OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	Tunis
	-				
	UNION FINANCIERE HANNIBAL	l			74, Avenue Habib Bourguiba-1000
118	SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	Tunis
	UNION FINANCIERE SALAMMBO				74, Avenue Habib Bourguiba-1000
119		OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	Tunis

- (1) FCP ou SICAV en liquidation anticipée
 (2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV
 (3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

	LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE					
		Gestionnaire	Adresse			
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis			
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			

	LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE					
		Gestionnaire	Adresse			
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène			
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax			
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis			
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis			
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis			
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis			

		T	T
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

	T	T	T
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{éme} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002- Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{éme} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2éme étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{éme} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2éme étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{éme} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{éme} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053- Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053- Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

^{*} Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1^{er} de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » au 31 Décembre 2022 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 31 Décembre 2022, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de **1 252 305** dinars et un résultat net déficitaire de la période < **93 624 >** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV» au 31 Décembre 2022, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

✓ Les liquidités et les quasi-liquidités représentent 24.63% de l'actif au 31 décembre 2022. Cette proportion est supérieure au seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Tunis, le 23 Janvier 2023

Le Commissaire aux Comptes : ECC MAZARS Borhen CHEBBI

BILAN
Arrêté au 31/12/2022 en (DT)

Libellé	Note	31/12/2022	31/12/2021	
ACTIFS				
Portefeuille-titres	3.1	943 873,083	1 015 703,824	
a- Actions et droits rattachés		943 873,083	1 015 703,824	
b- Obligations et valeurs assimilées		0,000	0,000	
c- Titres OPCVM		0,000	0,000	
Placements monétaires et disponit	oilités 3.2	308 431,715	268 656,175	
a- Placements monétaires		0,000	0,000	
b- Disponibilités		308 431,715	268 656,175	
Créances d'exploitations		0,000	0,000	
Autres actifs		0,000	0,000	
Autres actifs OTAL ACTIF PASSIF		1 252 304,798	1 284 359 ,999	
PASSIF		<u>33 716,899</u>	<u>37 191.092</u>	
Opérateurs créditeurs	3.3	7 714,780	10 926,439	
Autres créditeurs divers	3.4	26 002,119	26 264,653	
ACTIF NET		1 218 587,899	1 247 168,907	
<u>Capital</u>	3.5	1 201 509,637	1 238 707,757	
Sommes capitalisables	3.6	<u>17 078,262</u>	<u>8 461.150</u>	
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		0,000	0,000	
b- Sommes capitalisables de l'exercic	e encours	17 078,262	8 461,150	
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 252 304,798	1 284 359,999	

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01/10/2022 au 31/12/2022 en (DT)

	Libellé	Note	Période du 01.10.22 au 31.12.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22	Période du 01.10.201 au 31.12.2021	Période du 01.01.21 au 31.12.21
<u>PR 1</u>	Revenus du portefeuille-titres Dividendes	3.1	<u>0,000</u> 0,000	61 988,111 61 988,111	0,000 0,000	52 759,950 52 759,950
<u>PR 2</u>	Revenus des placements monétaires	3.2	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	0,000	<u>0,000</u>
	Total des revenus des placements		<u>0,000</u>	<u>61 988,111</u>	0,000	<u>52 759,950</u>
<u>CH 1</u>	Charges de gestion des placements	3.7	<u>-4 465,353</u>	<u>-17 508,500</u>	<u>-4 480,737</u>	<u>-17 877,535</u>
	Revenu net des placements		-4 465,353	44 479,611	-4 480,737	34 882,415
<u>CH 2</u>	Autres charges	3.8	-6 480,287	-27 170,357	-6 417,725	-26 724,504
	Résultat d'exploitation		-10 945,640	17 309,254	-10 898,462	8 157,911
<u>PR 4</u>	Régularisation du résultat d'exploitation		-140,947	-230,992	-114,232	303,239
	Sommes capitalisables de la période		-11 086,587	17 078,262	-11 012,694	8 461,150
<u>PR 4</u>	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		140,947	230,992	114,232	-303,239
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		-89 452,068	3 352,536	1 676,780	53 901,020
	Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		8 069,896	13 273,883	-33 328,426	-29 608,190
	Frais de négociation de titres		-1 296,602	-3 237,462	-585,006	-745,478
	Résultat net de la période		-93 624,414	30 698,211	-43 135,114	31 705,263

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 01/01/2022 au 31/12/2022 en (DT)

Libellé	Période du 01.10.22 au 31.12.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22	Période du 01.10.21 au 31.12.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
AN1-Variation de l'actif net résultant des	-93 624,414	30 698,211	-43 135,114	31.12.21
opérations d'exploitation				
a- Résultat d'exploitation	-10 945,640	17 309,254	-10 898,462	8 157,911
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-89 452,068	3 352,536	1 676,780	53 901,020
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	8 069,896	13 273,883	-33 328,426	-29 608,190
d- Frais de négociation de titre	-1 296,602	-3 237,462	-585,006	-745,478
AN2- Distributions de dividendes	0,000	0,000	<u>0,000</u>	0,000
AN3- Transactions sur le capital	<u>-9 253,106</u>	-59 279,219	<u>-10 095,000</u>	<u>-61 060,479</u>
a- Souscriptions	0,000	0,000	0,000	0,000
- Capital	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000
b- Rachats	9 253,106	59 279,219	10 095,000	61 060,479
- Capital	10 300,000	66 700,000	11 300,000	68 800,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000
-Régularisation des sommes capitalisables	-1 046,894	-7 420,781	-1 205,000	-7 739,521
VARIATION DE L'ACTIF NET	-102 877,520	-28 581,008	-53 230,114	-29 355,216
AN4-Actif Net	1 321	1 247	1 300	1 276
a- En début de période	465,419	168,907	399,021	524,123
b- En fin de période	1 218 587,899	1 218 587,899	1 247 168,907	1 247 168,907
AN5-Nombre d'actions	- ,	- ,	,	,
a- En début de période	13 639	14 203	14 316	14 891
b- En fin de période	13 536	13 536	14 203	14 203
VALEUR LIQUIDATIVE	90,025	90,025	87,810	87,810
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	-28,10%	2,53%	-13,21%	2,43%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-12-2022

Présentation de la société :

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV a été créée en 2000, sous forme de SICAV mixte de type distribution puis devenue SICAV Actions de type capitalisation depuis le 2 janvier 2019.

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2022 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparait également comme composante du résultat net de la période. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31-12-2022 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas. Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en date d'arrêté.

2.3- Evaluation des autres placements :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31/12/2022 d'actions. Le détail de ces valeurs est présenté ciaprès :

Code ISIN	Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31- 12-2022	% l'Actif
Actions	<u>Actions</u>		994 290,608	943 873,083	<u>75,37%</u>
TN0001600154	ATTIJARI BANK	2 515	92 987,095	92 987,095	7,43%
TN0007550015	CITY CARS	8 768	98 266,600	93 817,600	7,49%
TN0007670011	DELICE	8 000	120 840,000	102 840,000	8,21%
TN0007570013	EURO CYCLE	4 483	136 748,560	113 953,377	9,10%
TN0007530017	ОТН	13 758	153 365,495	95 356,698	7,61%
TN0007740012	SAMI	23 315	69 136,100	65 655,040	5,24%
TN0001100254	SFBT	8 500	105 030,685	114 444,000	9,14%
TN0006560015	SOTUVER	7 747	18 903,672	67 391,153	5,38%
TNF8FC5GRVG9	SOTUVER NG J01012023	1 648	12 417,680	12 903,840	1,03%
TN0007440019	TELNET	11 388	87 170,733	87 061,260	6,95%
TN0007270010	TPR	19 950	82 879,138	81 435,900	6,50%
TN0007720014	UNIMED	2 251	16 544,850	16 027,120	1,28%
	Total		994 290,608	943 873,083	75,37%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libelle	Période du 01.10.22 au 31.12.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22	Période du 01.10.21 au 31.12.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
Revenus des Actions	0,000	<u>61 988,111</u>	<u>0,000</u>	<u>52 759,950</u>
TOTAL	0,000	61 988,111	0,000	52 759,950

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2022 à **308,431.715** dinars et s'analyse comme suit :

		31/12/2022	31/12/2021	% de l'Actif
Placements monétaires	(1)	0,000	0,000	0,00%
Disponibilités		308 431,715	268 656,175	24,63%
Total		308 431,715	268 656,175	24,63%

3.3 – Opérateurs créditeurs :

	Libelle	31/12/2022	31/12/2021	
<u>PA 1</u>	Opérateurs créditeurs	<u>7 714,780</u>	<u>10 926,439</u>	
	Frais de gestionnaire	1 275,815	1 280,210	
	Frais de dépositaire	644,929	966,688	
	Frais de distributeurs	5 794,036	8 679,541	

3.4 – Autres créditeurs divers :

	Libelle	31/12/2022	31/12/2021
PA 2	Autres créditeurs divers	<u>26 002,119</u>	<u>26 264,653</u>
	Etat, retenue à la source	603,505	0,000
	Redevance CMF	104,082	105,343
	Contribution conjoncturelle 7.5%	0,000	0,000
	Charges à payer sur l'exercice encours	25 294,532	26 159,310

3.5 Capital:

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31/12/2021	
* Montant en nominal	1 420 300
* Nombre de titres	14 203
* Nombre d'actionnaires	56
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	0
* Nombre de titres émis	0
Rachats effectués	
* Montant en nominal	66 700
* Nombre de titres rachetés	667
<u>Capital au 31/12/2022</u>	
* Montant en nominal	1 353 600
* Nombre de titres	13 536
* Nombre d'actionnaires	42

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2022 au 31/12/2022 s'élève à - **28 581,008** dinars.

Le nombre de titres d'UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV au 31/12/2022 est de **13 536** contre **14 203** au 31/12/2021.

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/2021	1 238 707,757	1 238 707,757
Souscriptions de la période	0,000	<u>0,000</u>
Rachats de la période	<u>-66 700,000</u>	<u>-66 700,000</u>
Autres mouvements	29 501,880	46 580,142
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	3 352,536	3 352,536
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	13 273,883	13 273,883
- Frais de négociation de titres	-3 237,462	-3 237,462
- Régularisation des sommes capitalisables	8 049,124	8 049,124
- Résultat de l'exercice antérieur	8 461,150	8 461,150
- Régularisation du résultat de l'exercice antérieur	-397,351	-397,351
- Sommes capitalisables		17 078,262
Montant fin de période au 31/12/2022	<u>1 201 509,637</u>	<u>1 218 587,899</u>

3.6 Sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables au 31/12/2022 s'élèvent à **17 078,262** DT contre **8 461,150** DT au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Résultat d'exploitation	17 309,254	8 157,911
Régularisation du résultat d'exploitation	-230,992	303,239
<u>Total</u>	17 078,262	8 461,150

3.7 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libelle	Période du 01.10.22 au 31.12.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22	Période du 01.10.21 au 31.12.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
CH 1 Charges de gestion des placements	4 465,353	17 508,500	4 480,737	<u>17 877,535</u>
Rémunération du gestionnaire	1 275,818	5 002,436	1 280,211	5 107,870
Rémunération du dépositaire	318,955	1 250,623	320,057	1 276,982
Rémunération des distributeurs	2 870,580	11 255,441	2 880,469	11 492,683

3.8 Autres charges:

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des autres charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique

Libelle	Période du 01.10.22 au 31.12.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22	Période du 01.10.21 au 31.12.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
CH 2 Autres charges	<u>6 480,287</u>	27 170,357	<u>6 417,725</u>	26 724,504
Redevance CMF	318,955	1 250,623	320,057	1 276,982
Services bancaires et assimilés	0,000	1 475,319	0,000	1 255,687
Abonnement des charges budgétisées	6 161,332	24 444,415	6 097,668	24 191,835

L'abonnement des charges budgétisées ce détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.10.22 au 31.12.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22	Période du 01.10.21 au 31.12.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
Abonnement des charges budgétisées	6 161,332	24 444,415	6 097,668	24 191,835
Taxes	88,870	352,584	462,293	1 834,097
Frais bancaires	29,838	118,378	26,234	104,081
Publication BO CMF	328,881	1 304,800	328,881	1 304,800
Honoraires CAC	1 709,234	6 781,200	1 709,234	6 781,200
Frais AGO et publications	883,941	3 506,941	954,513	3 786,928
Jetons de Présence	2 520,548	10 000,000	2 016,438	8 000,000
Alpha mena	600,042	2 380,600	600,042	2 380,600
Autres (*)	-0,022	-0,088	0,033	0,129

^(*) C'est le reliquat du budget de l'année précédente

4. REMUNERATIONS GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS

4-1 Rémunération du gestionnaire

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par UBCI BOURSE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

^{*} la gestion du portefeuille de la SICAV,

^{*} la gestion administrative et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,

^{*} la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net annuel d'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépôt, aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de l'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs :

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution repartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,9% TTC de l'actif net d'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » au 31 Décembre 2022 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 31 Décembre 2022, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de **59 756 039** dinars et un résultat bénéficiaire de la période de 851 145 dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » au 31 Décembre 2022, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées à la suite des recommandations énoncées dans le Procèsverbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Tunis, le 25 janvier 2023

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN
Arrêté au 31/12/2022 en (DT)

	Libellé	Note	31/12/2022	31/12/2021
	<u>ACTIFS</u>			
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	42 546 965,116	63 796 472,292
	a- Obligations et valeurs assimilées		42 546 965,116	63 796 472,292
	b- Autres valeurs		0,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	17 209 073,544	14 511 610,595
	a- Placements monétaires		10 199 431,027	4 023 018,543
	b- Disponibilités		7 009 642,517	10 488 592,052
AC 3	Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs		0,000	0,000
	TOTAL ACTIF		59 756 038,660	78 308 082,887
	PASSIF		287 718,964	6 439 417,407
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.4	241 402,085	411 870,851
PA 2	Autres créditeurs divers	3.5	46 316,879	27 006,260
	Dettes sur opérations de pensions livrées	3.6	0,000	6 000 540,296
	ACTIF NET		<u>59 468 319,696</u>	<u>71 868 665,480</u>
<u>CP 1</u>	<u>Capital</u>	3.7	56 807 462,834	69 082 392,305
<u>CP 2</u>	Sommes distribuables	3.8	<u>2 660 856,862</u>	<u>2 786 273,175</u>
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		323,032	646,989
	b- Sommes distribuables de l'exercice		2 660 533,830	2 785 626,186
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		59 756 038,660	78 308 082,887

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01/01/2022 au 31/12/2022 en (DT)

	Libellé	Note	Période du 01.10.22 au 31.12.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22	Période du 01.10.21 au 31.12.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
<u>PR 1</u>	Revenus du portefeuille-titres	3.1	613 208,653	2 625 274,806	810 720,389	3 103 019,041
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		613 208,653	2 625 274,806	810 720,389	3 103 019,041
<u>PR 2</u>	Revenus des placements monétaires	3.2	374 320,868	906 408,157	<u>130 594,991</u>	647 275,255
	Total des revenus des placements		<u>987 529,521</u>	3 531 682,963	941 315,380	3 750 294,296
<u>CH 1</u>	Charges de gestion des placements	3.9	<u>-137 693,616</u>	<u>-573 520,287</u>	<u>-166 841,788</u>	<u>-682 813,089</u>
	Intérêts des mises en pensions	3.10	<u>0,000</u>	<u>-2 416,884</u>	<u>-6 042,210</u>	<u>-6 042,210</u>
	Revenu net des placements		849 835,905	2 955 745,792	768 431,382	3 061 438,997
<u>CH 2</u>	Autres charges	3.11	-21 881,715	-89 839,510	-24 777,328	-100 622,067
	Résultat d'exploitation		827 954,190	2 865 906,282	743 654,054	2 960 816,930
<u>PR 4</u>	Régularisation du résultat d'exploitation		-146 433,316	-205 372,452	-127 461,169	-175 190,744
	Sommes distribuables de la période		681 520,874	2 660 533,830	616 192,885	2 785 626,186
<u>PR 4</u>	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		146 433,316	205 372,452	127 461,169	175 190,744
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		9 786,224	65 155,828	9 381,240	37 219,050
	Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		13 404,500	13 404,500	0,000	576,500
	Frais de négociation de titres		0,000	0,000	0,000	0,000
	Résultat net de la période		851 144,914	2 944 466,610	753 035,294	2 998 612,480

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 01/01/2022 au 31/12/2022 en (DT)

Libellé	Période du 01.10.22 au 31.12.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22	Période du 01.10.21 au 31.12.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	<u>851 144,914</u>	<u>2 944 466,610</u>	<u>753 035,294</u>	<u>2 998 612,480</u>
a- Résultat d'exploitation	827 954,190	2 865 906,282	743 654,054	2 960 816,930
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	9 786,224	65 155,828	9 381,240	37 219,050
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	13 404,500	13 404,500	0,000	576,500
d- Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000	0,000
AN2- Distributions de dividendes	0,000	<u>-2 432 627,103</u>	0,000	<u>-2 802 340,566</u>
AN3- Transactions sur le capital	<u>-3 957 922,858</u>	<u>-12 912 185,291</u>	<u>-3 704 627,350</u>	-12 824 024,296
a- Souscriptions	9 694 141,896	54 137 114,060	4 836 281,870	48 999 535,074
- Capital	9 364 500,000	52 671 800,000	4 707 600,000	48 031 600,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-58 076,114	-360 456,878	-34 997,552	-367 034,668
- Régularisation des sommes distribuables	387 718,010	1 825 770,938	163 679,422	1 334 969,742
b- Rachats	13 652 064,754	67 049 299,351	8 540 909,220	61 823 559,370
- Capital	13 200 100,000	65 112 100,000	8 311 500,000	60 285 100,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-82 208,252	-447 267,079	-61 764,878	-461 413,097
- Régularisation des sommes distribuables	534 173,006	2 384 466,430	291 174,098	1 999 872,467
VARIATION DE L'ACTIF NET	-3 106 777,944	-12 400 345,784	-2 951 592,056	-12 627 752,382
AN4- Actif Net	_			
a- En début de période	62 575 097,640	71 868 665,480	74 820 257,536	84 496 417,862
<u>b- En fin de période</u>	59 468 319,696	59 468 319,696	71 868 665,480	71 868 665,480
AN5- Nombre d'actions				
a- En début de période	609 901	695 948	731 987	818 483
<u>b- En fin de période</u>	571 545	571 545	695 948	695 948
VALEUR LIQUIDATIVE	104,048	104,048	103,267	103,267
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,61%	4,63%	4,08%	3,93%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31/12/2022

PRESENTATION DE LA SOCIETE :

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a été créée en 1993, sous forme de SICAV obligataire de type distribution

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/12/2022 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésors assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

• A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

Les placements en titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en dates d'arrêtés.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparait également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont constitués de comptes à terme, de certificats de dépôts, de BTCT et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.4- Traitement des opérations de pension livrée

· Titres mis en pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris

en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents. La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

• Titres reçus en pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan.la valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1 - Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31/12/2022 d'obligations, de bons de trésor assimilables et de titres OPCVM. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Désignation		31/12/2022	31/12/2021
ВТА	(1)	11 161 556,688	50 856 503,547
Obligations émises par l'Etat	(2)	21 451 903,561	5 178 958,904
Obligations des Sociétés	(3)	9 933 504,867	7 761 009,841
Total		42 546 965,116	63 796 472,292

(1) Bons de trésor assimilable :

Code ISIN	LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2022	% de l'Actif
<u>BTA</u>			10 605 200,000	11 161 556,688	<u>18,68%</u>
TN0008000366	BTA 04-2024	5 000	4 816 500,000	5 149 131,453	8,62%
TN0008000606	BTA-04-2028	1 000	935 200,000	1 009 053,769	1,69%
TN0008000580	BTA-10-2026	5 000	4 853 500,000	5 003 371,466	8,37%

(2) Obligations émises par l'Etat :

Code ISIN	<u>LIBELLE</u>	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2022	% de l'Actif
Obligations Emises par l'Etat			21 000 000,000	21 451 903,561	35,90%
TNVFSFLG1FH4	E.NAT 2022 T4 CC T+2.25%	30 000	3 000 000,000	3 025 893,698	5,06%
TNEFCT8MXYZ3	E.NAT T4-22 CAT C 9.6%	30 000	3 000 000,000	3 027 774,246	5,07%
TN4A4WPDZOC	E.NAT T3-22 CAT C 9.6%	50 000	5 000 000,000	5 112 569,863	8,56%
TNIZ090I5G66	E.NAT T3-22 CAT C T+2.4%	50 000	5 000 000,000	5 106 706,850	8,55%
TN0008000838	EMP NAT T1 2021 CAT B 8.8%	12 500	1 250 000,000	1 294 361,644	2,17%
TN0008000846	EMP NAT T1 2021 CAT C 8.9%	3 750	3 750 000,000	3 884 597,260	6,50%

(3) Obligations des sociétés :

Code ISIN	LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2022	% de l'Actif
<u>Obli</u>	gations des Sociétés		9 716 437,000	9 933 504,867	<u>16,62%</u>
TN0003400348	AMENBANK ES2009	30 000	398 700,000	403 129,174	0,67%
TN0003400330	AMENBANK2008(B)	20 000	600 000,000	620 712,329	1,04%
TN0003400405	AMENBANKSUB2010	18 000	359 280,000	366 592,775	0,61%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA 10 %	10 000	1 000 000,000	1 016 657,534	1,70%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASE 2022-1-A 10%	3 000	300 000,000	306 641,096	0,51%
TNCTFVWUXV74	ATTIJARI LEASE 2022-1-B T+2.75	3 000	300 000,000	306 275,836	0,51%
TN0006610554	ATTIJARI LEASE SUB 2020-1	5 000	300 000,000	302 358,904	0,51%
TN0001900844	BH 2009CATB	50 000	765 000,000	765 088,866	1,28%
TN0003100674	BNASUB09	23 300	309 657,000	319 515,801	0,53%
TN0004201448	CIL 2017 - 7.95%	10 000	200 000,000	210 176,000	0,35%
TN0007310428	HL 2017-3 8%	10 000	200 000,000	211 923,288	0,35%
TN0007310543	HL 2020-2 10.6%	6 500	390 000,000	394 439,802	0,66%
TN0002102143	TLF 2020 SUB 10.25%	10 000	800 000,000	860 567,671	1,44%
TN0002102150	TLF 2021-1 9.7 %	4 100	328 000,000	346 200,495	0,58%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2 10%	10 000	1 000 000,000	1 015 780,821	1,70%
TN0002101970	TLS2017-2- 7.95%	10 000	200 000,000	211 395,726	0,35%
TN000390023	UIB2009-1 CAT B	20 000	265 800,000	271 182,996	0,45%
	WIFAK BANK 2022-2 CA 9.25%	20000	2 000 000,000	2 000 000,000	3,35%
	INTERCALAIRES WIFAK BANK 2022			4 865,753	0,01%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.10.22 au 31.12.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22	Période du 01.10.21 au 31.12.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
Revenus des obligations et valeurs				
assimilées				
Revenus des obligations				
- Intérêts	475 687,557	1 074 244,333	215 155,235	741 228,948
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier				
- Intérêts	137 521,096	1 551 030,473	595 565,154	2 361 790,093
TOTAL	613 208,653	2 625 274,806	810 720,389	3 103 019,041

3.2 - Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2022 à 17 209 073,544DT et s'analyse comme suit :

		31/12/2022	31/12/2021	% de l'Actif
Placements monétaires	(1)	10 199 431,027	4 023 018,543	17,07%
Disponibilités	(2)	7 009 642,517	10 488 592,052	11,73%
Total		17 209 073,544	14 511 610,595	28,80%

Placements monétaires

a) Certificats de dépôts :

Code	Emetteur	Durée /J	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2022	% de l'Actif
TNWJCLXQZXG4	CD BTK	180 Jours	12/08/2022	4 824 091,778	4 961 529,150	8.30%
Total placement certificats de dépôt			4 824 091,778	4 961 529,150	8.30%	

b) Pensions livrées :

Ligne	Durée	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2022	% de l'Actif
PL BIAT	32 Jours	01/12/2022	5 200 872,950	5 237 901,877	8,77%
Total placen	5 200 872,950	5 237 901,877	8,77%		

(2) Disponibilités

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts courus/DAV (POT)	106 675,128	58 263,872
Avoirs en banque	6 469 207,389	10 436 370,390
Sommes à l'encaissement	433 760,000	-6 042,210
Total	7 009 642,517	10 488 592,052

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

	Période	Période	Période	Période
Libellé		du 01.01.22		l e
	au 31.12.22	au 31.12.22	au 31.12.21	au 31.12.21
Intérêts des certificats de dépôt	171 039,734	344 843,456	39 714,384	275 649,233
Intérêts sur les avoirs bancaires	91 805,932	278 894,739	90 880,607	371 626,022
Intérêts pension livrée	111 475,202	282 669,962	0,000	0,000
TOTAL	374 320,868	906 408,157	130 594,991	647 275,255

3.3 - Créances d'exploitation :

	Libellé	31/12/2022	31/12/2021
AC3	Créances d'exploitation	0,000	<u>0,000</u>
	Intérêts Emprunts	<u>152 326,650</u>	<u>152 326,650</u>
	* BATAM	152 326,650	152 326,650
	Annuité à recevoir en principal	<u>3 703 000,000</u>	<u>3 703 000,000</u>
	* BATAM	3 703 000,000	3 703 000,000
	Différence d'estimation sur obligations	<u>-3 855 326,650</u>	<u>-3 855 326,650</u>
	* BATAM	-3 855 326,650	-3 855 326,650

3.4 - Opérateurs créditeurs :

	Libellé	31/12/2022	31/12/2021
<u>PA 1</u>	Opérateurs créditeurs	<u>241 402,085</u>	411 870,851
	Frais de gestionnaire	31 363,542	38 002,851
	Frais de dépositaire	30 674,716	56 290,873
	Frais des distributeurs	179 363,827	317 577,127

3.5- Autres créditeurs divers :

	Libellé	31/12/2022	31/12/2021
<u>PA 2</u>	Autres créditeurs divers	46 316,879	<u>27 006,260</u>
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	22 276,124	0,000
	Redevance CMF	5 071,249	6 209,810
	Charges à payer sur l'exercice encours	18 969,506	20 796,450

3.6 - Dettes sur opérations de pensions livrées

Cette rubrique affiche un solde de nul au 31/12/2022 contre un solde de 6 000 540,296 dinars au 31/12/2021 et englobe le principal et les intérêts courus et non encore échus rattachés aux opérations de mise en pensions livrée.

3.7 - Capital :

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31/12/2021	
* Montant en nominal	69 594 800
* Nombre de titres	695 948
* Nombre d'actionnaires	898
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	52 671 800
* Nombre de titres émis	526 718
Rachats effectués	
* Montant en nominal	65 112 100
* Nombre de titres rachetés	651 121
Capital au 31/12/2022	
* Montant en nominal	57 154 500
* Nombre de titres	571 545
* Nombre d'actionnaires	950

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2022 au 31/12/2022 s'élève à -12 400 345,784 Dinars

Le nombre de titres d'ALYSSA SICAV au 31/12/2022 est de 571 545 contre 695 948 au 31/12/2021.

	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/2021	69 082 392,305	69 082 392,305
Souscriptions de la période Rachats de la période	<u>52 671 800,000</u> <u>-65 112 000,000</u>	<u>52 671 800,000</u> -65 112 100,000
Autres mouvements - Variation des plus ou moins-values potentielles	<u>165 370,529</u>	2 826 227,391
sur titres	65 155,828	65 155,828
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	13 404,500	13 404,500
- Régularisation des sommes non distribuables	86 810,201	86 810,201
- Sommes distribuables		2 660 856,862
Montant fin de période au 31/12/2022	56 807 462,834	62 575 097,640

3.8 - Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31/12/2022 s'élèvent à **2 660 856,862** DT contre **2 786 273,175** DT au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Somme distribuables des exercices antérieurs	323,023	646,989
Résultat d'exploitation	2 865 906,282	2 960 816,930
Régularisation du résultat d'exploitation	-205 372,452	-175 190,744
<u>Total</u>	2 660 856,862	2 786 273,175

3.9 - Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre ALYSSA SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libellé	Période du 01.10.22 au 31.12.22		Période du 01.10.21 au 31.12.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
CH 1 Charges de gestion des placements	137 693,616	573 520,287	166 841,788	682 813,089
Rémunération du gestionnaire	31 363,542	130 635,180	38 002,851	155 529,651
Rémunération du dépositaire	15 299,299	63 724,490	18 537,980	75 868,132
Rémunération des distributeurs	91 030,775	379 160,617	110 300,957	451 415,306

3.10 - Intérêts des mises en pension :

Le solde de ce poste est de 2 416,884 dinars au 31/12/2022 contre un solde de 6 042,210 dinars pour la même période de l'exercice 2021 et représente les intérêts supportés au titre des opérations de mise en pensions livrées.

3.11 - Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des autres charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Libellé	Période du 01.10.22	Période du 01.01.22	Période du 01.10.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
	au 31.12.22	au 31.12.22	au 31.12.21	au 31.12.21
CH 2 Autres charges	21 881,715	89 839,510	24 777,328	100 622,067
Redevance CMF	15 299,299	63 724,490	18 537,980	75 868,132
Abonnement des charges budgétisées	6 582,416	26 115,020	6 239,348	24 753,935

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

<u>Libellé</u>	Période du 01.10.22 au 31.12.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22	Période du 01.10.21 au 31.12.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
Abonnement des charges budgétisées	<u>6 582,416</u>	<u>26 115,020</u>	6 239,348	24 753,935
Taxes	1 961,758	7 783,062	1 619,952	6 426,982
Frais bancaires	34,287	136,030	34,287	136,030
Publication BO CMF	354,238	1 405,400	329,032	1 305,400
Honoraires CAC	1 709,234	6 781,200	1 709,234	6 781,200
Frais AGO et publications	1 010,570	4 009,328	1 034,514	4 104,323
Jetons de Présence	1 512,329	6 000,000	1 512,329	6 000,000

4. Rémunérations gestionnaire, dépositaire et distributeurs :

4-1 Rémunération du gestionnaire

- L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle ALYSSA SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :
- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

L'UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par l'UBCI BOURSE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,105% T.T.C de l'actif net annuel d'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

Cette rémunération est devenue à partir du 03-10-2016, au taux annuel de 0.155% TTC, de l'actif net de Alyssa SICAV, puis 0.205%TTC à partir du 1^{er} janvier 2017.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépositaire aux termes de laquelle UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investis selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net d'ALYSSA SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour et réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs :

L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles ALYSSA SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,595% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.